

L'hôpital, pour des raisons étrangères aux considérations d'ordre supérieur qui nous occupent, ne fut pas construit.

La question a été remise à l'étude, cet hiver. Elle vient de recevoir une solution qui nous afflige profondément, et contre laquelle nous protestons avec la plus grande énergie, en notre nom comme au nom de toute la population catholique de Montréal.

Cette fois, Mgr l'archevêque n'a été consulté, ni par la commission d'hygiène, ni par le conseil municipal. A-t-il voulu ignorer systématiquement le représentant autorisé des catholiques ? On serait tenté de le croire.

Les obligations impérieuses de son ministère pastoral lui en faisant un devoir, Monseigneur n'en a pas moins élevé la voix. Dans une seconde lettre, que nous reproduisons plus loin, il a prié de nouveau le maire et les échevins de ne pas méconnaître les droits les plus sacrés des quatre cinquièmes de la population.

On sait que le conseil municipal a fait la sourde oreille. Il a passé outre de la façon la plus inconvenante ; et il a décidé, en un instant, de construire *un hôpital civique sans distinction des croyances religieuses pour les patients et pour le personnel.*

Le peuple et la presse en ont exprimé leur étonnement.

C'est un vote inexplicable, étrangement mystérieux qui a été donné. En réalité c'est une mesure vexatoire qui a été prise. Ses conséquences, si elle est maintenue, seront désastreuses.

Les familles catholiques ne veulent pas d'un hôpital où les patients seront conduits de force et d'où la religion sera exclue officiellement. Elles n'en veulent pas, et ce n'est pas un règlement municipal qui leur en fera subir la tyrannie !